

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03124

Numéro SIREN : 882 601 297

Nom ou dénomination : AB EXPERTISE & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2020 sous le numéro de dépôt 40944

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 4		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	900 000,00		900 000,00	900 000,00	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	900 000,00		900 000,00	900 000,00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances					
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1.00		1.00	1.00	
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	1.00		1.00	1.00	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		900 001.00		900 001.00	900 001.00	

Copie certifiée à l'original par le Président

- (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2020 4	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1)	1.00		1.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	294.52		294.52	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	293.52		293.52	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	900 000.00		900 000.00	
	Concours bancaires courants	294.52		294.52	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Total IV	900 294.52		900 294.52	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		900 001.00		900 001.00	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

900 294.52

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 4			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			113.02		113.02	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			113.02		113.02	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			113.02		113.02	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 4	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	181.50		181.50	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	181.50		181.50	
2. Résultat financier (V-VI)	181.50		181.50	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	294.52		294.52	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	294.52		294.52	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	294.52		294.52	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 900 001.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 294.52- Euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, couvrant la période du 23/03/2020 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		1		1

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	900 000
Total	900 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 900000
Montant initial de cette garantie : 900 000
Montant restant dû en capital : 900 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 19/07/2030
Nature de la sûreté réelle : hypothèque

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FIDUCIAIRE CTC THIBAUT	553 814	100	220 257
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

AB EXPERTISE ET CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euro
Siège social : 5 boulevard Edgar Quinet
92700 COLOMBES
882 601 297 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le 30 septembre 2020, Colombes,

Armel BROSSIER,
Demeurant 5 rue des Entrées 78160 MARLY-LE-ROI,
Associé unique de la Société AB EXPERTISE ET CONSEIL,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Armel Brossier, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultatP) de l'exercice clos le 30 juin 2020.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 294,52 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes .

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 294,52 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 294,52 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 294,52 euros.
- Solde du report à nouveau, soit -293.52 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -293,52 euros et celui des réserves à 0 euros.

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

L'associé unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020, les capitaux propres qui s'élèvent à -293,52 euros pour un capital de 1 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associé unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2022.

Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

